

# SAINT VAIZE, MARTYR SAINTONGEAIS

## 1 - LE SITE DU PRIEURÉ

Le site du prieuré de Saint-Vaize, qui domine la Charente et le ruisseau de Rochefollet, se prêtait assez bien à un établissement du type « éperon barré » quoique d'autres sites des environs présentent des caractéristiques topographiques tout aussi favorables. Son barrage par un ou plusieurs fossés n'a pas, à ce jour, été prouvé mais il est certain, en revanche, que les hommes depuis des milliers d'années ont séjourné plus ou moins longuement sur ce plateau.

Etroitement associé à l'histoire de saint Vaize, il était connu depuis fort longtemps et de nombreux auteurs locaux, sans apporter de véritables nouveautés à leurs devanciers, avaient successivement évoqué ce lieu chargé d'histoire, notamment Gautier<sup>1</sup>, Lesson<sup>2</sup>, Briand<sup>3</sup>, Massiou<sup>4</sup>, Rainquet<sup>5</sup>, Lacurie<sup>6</sup>... Tous avaient reconnu que le lieu avait été habité depuis des

---

1 A. GAUTIER, *Statistique du département de la Charente-Inférieure*, La Rochelle, 1839, p. 122-123.

2 R.-P. LESSON, *Fastes historiques, archéologiques, biographiques etc... de la Charente-Inférieure*, Rochefort, 1843, p. 38-39. L'auteur (1794-1849), premier pharmacien en chef de la Marine, portait le curieux prénom de René-Primevère et fut un savant manifestant le plus grand éclectisme.

3 J. BRIAND (abbé), *Histoire de l'Eglise santone ...*, La Rochelle, 1840-1843, t. 1, p. 175-176.

4 D. MASSIOU, *Histoire politique, civile et religieuse de la Saintonge et de l'Aunis...*, 2e éd., Saintes, 1846, p. 285-288.

5 P.-D. RAINQUET, *Biographie saintongaise ou Dictionnaire historique de tous les personnages ...*, Saintes, 1831, p. 587-588.

6 A. LACURIE (abbé), *Statistique monumentale*, Saintes, 1862. Encore ignorant de l'antiquité du site, il ne le faisait pas figurer, en 1851, sur sa *Carte du pays des Santones sous les romains dressée pour l'intelligence des mémoires de la Société archéologiques de Saintes*. On peut encore mentionner : E. CHOLET (abbé), *Etudes sur l'ancien diocèse de Saintes*, 1865 ; Th. GRASILIER (abbé), *Bulletin religieux*, La Rochelle, 1865-1866 ; L. AUDIAT, *Saint-Pierre de Saintes*, 1871 ; J. DEPOIN (abbé), *Histoire des évêques de Saintes*, 1921 ; BARTHE (abbé), *Bulletin religieux*, La Rochelle, 1923 ; M. TEXIER (abbé), *Bulletin religieux*, La Rochelle, 1936-1937-1938.

temps très anciens.

Faut-il encore citer un auteur ? Jusqu'aux recherches plus avancées du XXe siècle, chacun écrivait à sa façon et à partir de quelques constantes.

« Il y avait autrefois dans cette commune, un Prieuré de l'ordre de Chanceladais, dont les abbés étaient seigneurs du lieu avec droit de haute, moyenne et basse justice, et n'étant tenus à redevance qu'envers le roi. On voit encore les ruines de la chapelle de ce prieuré, où la tradition veut que Saint-Vaize ait souffert le martyr ; elle rapporte qu'un homme pieux, nommé Francus, ayant recueilli les reliques du saint, les enveloppa soigneusement dans un suaire, et les déposa dans un tombeau qu'il fit élever au bord de la Charente. Ce tombeau fut dès lors fécond en miracles ; de quelque infirmité que l'on se trouvât affligé, il suffisait d'y venir en pèlerinage pour recouvrer la santé. Longtemps après la mort du martyr, les cures merveilleuses qu'il opérât, firent tant de bruit, que Pallade, évêque de Saintes, décida qu'une église et un monastère seraient bâtis en l'honneur de Saint-Vaize, sur le terrain où reposaient ses restes mortels. Bientôt les populations voisines, attirées par la sainteté du lieu, vinrent fixer leurs demeures autour de ce moutier et jetèrent ainsi les fondemens du bourg de Saint-Vaize »<sup>7</sup>.

Parallèlement aux travaux de l'abbé Marcel Texier, il fallut attendre Camille Beaulieu, en 1936-1937, pour voir un archéologue, habitant de la commune, entreprendre des fouilles et démontrer la quasi pérennité de l'occupation du site<sup>8</sup>.

Ces fouilles du premier prieuré avaient été préparées par plusieurs visites organisées depuis l'acquisition de la propriété, en décembre 1933, par M. Gascard. Des membres de la commission des Monuments historiques, ses collègues, en vinrent à constituer une sous-commission dont on peut suivre en détail les travaux<sup>9</sup>. Ils entretenaient même l'espoir avoué de retrouver la sépulture du saint martyr. Un grand chapiteau roman fut découvert dans un fossé proche de la voie ferrée mais, après examen attentif du lieu de la découverte, il s'avéra qu'il n'était pas la propriété de M. Bigois, le nouveau maire, mais bien de M. Gascard dans la cour duquel il fut transporté et dont on ignore ce qu'il est devenu. Ces toutes premières recherches avaient même connu un petit écho parisien puisque le quotidien *Le Matin* en avait brièvement rendu compte dans son édition du 24 septembre 1935.

Menées avec les moyens scientifiques de l'époque, les fouilles de Beaulieu allaient être avantageusement complétées par la campagne de 1980. Elles avaient eu le mérite de mettre en évidence les diverses époques d'occupation : néolithique, gauloise, gallo-romaine et médiévale. Elles avaient également permis de dresser un plan sommaire de l'établissement monastique et de montrer que l'absidiole nord de son église s'appuyait sur un bâtiment gallo-romain d'une certaine qualité (hypocauste, mosaïque, enduits peints ...).

<sup>7</sup> E. DE PELET, *Statistique du département de Charente-Inférieure*, La Rochelle, 1839, p. 122-123.

<sup>8</sup> C. BEAULIEU, *Rapport de fouilles*, Saintes, sd, 14 p. Voir aussi *Recueil des actes de la commission des Monuments historiques de la Charente-Inférieure*, 1940, p. 71 et L. MAURIN, *Carte archéologique de la Gaule - Charente-Maritime*, Paris, 1999, p. 412-413.

<sup>9</sup> *Recueil ...*, 1935, p. II-XII. Une douzaine d'années plus tôt, M. Clénet avait attiré l'attention sur « un tombeau antique », découvert « il y a une cinquantaine d'années environ ». La commission avait autorisé les dépenses nécessaires à des investigations : *Recueil...*, 1923, p. 11. Ces bonnes intentions ne furent pas concrétisées.

Un bref compte rendu de ces fouilles dans la *Revue de Saintonge et d'Aunis* pouvait ainsi conclure avec pertinence : « ...le plateau de la Borderie de Saint-Vaize (...), désormais, peut figurer au nombre des localités archéologiques importantes ». <sup>10</sup>

En 1980, à l'occasion de la construction d'une habitation sur un terrain sis à la Borderie, aussi communément appelée le Prieuré à cet endroit<sup>11</sup>, les ruines du prieuré de Saint-Vaize, déjà recouvertes par une végétation très dense, furent donc dégagées par un second archéologue<sup>12</sup>. Un engin de terrassement mit au jour les substructures du cloître de l'ancien monastère ainsi que quelques autres fondations. Epars dans les déblais, du mobilier archéologique fut recueilli : fragments de céramiques de toutes époques, silex taillés, *tegulae* et une dizaine de monnaies<sup>13</sup>.

L'aménagement du chemin d'accès fit apparaître des dessus de sarcophages, à l'est du sanctuaire et à l'emplacement du cimetière médiéval, mais le propriétaire eut la sagesse de ne pas creuser davantage si bien que les sépultures ont été préservées et le restent probablement à ce jour.

A partir de ces fouilles, une chronologie cohérente peut être proposée :

- Présence des paléolithiques, qui n'a rien de surprenant au vu de la proximité du site du Gros Roc (Aurignacien II, Moustérien) à 3 km à l'est
- Présence des néolithiques mais les fragments de céramiques recueillis ne possèdent pas de décor, mis à part quelques pointes de flèches à ailerons pédonculés et un fragment d'anse nasiforme, qui permettent de les rattacher à la civilisation d'Artenac.
- Bronze ancien : parmi les tessons, un fragment présente un décor de pustules rapportées attribuable à cette époque.
- Période de La Tène III ou pré-augustéenne, à laquelle pourraient être rattachés de nombreux fragments de céramique dite "fumigée"
- Période augusto-tibérienne, attestée par diverses céramiques sigillées italiques et "fumigée" ainsi qu'un as d'Auguste (Lyon, 10-7 av. J-C).
- Rien n'apparaît ensuite entre le début du IIe s. et le IVe s.
- Occupation par une villa gallo-romaine - qui pourrait être celle des textes hagiographiques - attestée par le mobilier recueilli, notamment un fragment de monnaie en or (*Solidus* du dernier tiers du IVe s.) et quelques fragments de mosaïque polychrome et d'enduits peints.

---

<sup>10</sup> 1937, p. 164.

<sup>11</sup> Le prieuré figure sur la carte de Cassini. Le cadastre de 1810, quant à lui, distingue clairement les deux toponymes. On accédait alors au domaine du Prieuré (parcelle 962 et autres) par un chemin débouchant entre le Pot Vert et Port-la-Pierre, au tracé aujourd'hui totalement remodelé à l'ouest de la voie ferrée et quasiment impraticable. Le site antique (parcelle 1419 et autres) était isolé des habitations. Il apparaît comme ruine sur le plan cadastral le plus récent (parcelle 77).

<sup>12</sup> J.-L. HILLAIRET, *Le prieuré de Saint-Vaize*, dans *Bull. de liaison de la Société d'archéologie et d'histoire de la Charente-Maritime*, n° 17, 1990, p. 64-75. C'est principalement à cet article qu'est emprunté ce qui concerne l'archéologie et l'histoire du site.

<sup>13</sup> Publiées peu après par J.-P. BAIGL et M. SURMELY, dans la *Revue archéologique de Saintonge* en 1991.

– Moyen Âge

La fouille de 1980 donna aussi l'occasion de préciser la description de l'« hypogée »<sup>14</sup>. Cette salle souterraine, qui n'avait certainement guère qu'une fonction utilitaire, avait été aménagée dans une cavité creusée dans le rocher, au sein même du prieuré du XIIe s. Un escalier permettait d'y accéder en partant du cloître. Le pilier central de ses deux baies reposait sur du remblai et le sol de cette pièce voûtée était également composé de remblai sur une hauteur inconnue. Sur la paroi sud, une ventilation avait été aménagée.

## 2 – LE MARTYR

C'est à la fin du Ve siècle et en ce lieu qu'aurait vécu et péri un chrétien du nom de Vasius<sup>15</sup>, le futur saint Vaize.

Contrairement à une erreur trop souvent colportée<sup>16</sup>, saint Vaize ne fut jamais évêque de Saintes<sup>17</sup>. Sa biographie, largement teintée de légende et recopiée avec des variantes sans vérification scrupuleuse des sources par des auteurs majoritairement ecclésiastiques, ne permet même pas d'affirmer franchement l'historicité de ce riche propriétaire qui serait né à Saintes vers 465.

Les historiens ne disposent pour retracer la vie de Vasius que de sources peu nombreuses - toutes à caractère religieux - qu'il faut considérer avec prudence. Ces textes ne sont pas contredits par les découvertes archéologiques mais ils ne sont pas pour autant confirmés dans chacun de leurs détails. Enfin, pour compliquer, s'il en était besoin, la tâche des chercheurs, les archives du prieuré médiéval ont été anéanties par deux incendies<sup>18</sup>.

---

14 C'est M. CLOUET qui affirme immédiatement la très haute antiquité et la destination sépulcrale de la partie souterraine. Le nom d'hypogée fut ainsi retenu à tort : *Recueil...*, procès-verbal de l'excursion du 3 mai 1935.

15 Diverses graphies sont rencontrées, de même, on le verra, que pour Nemantius et Franco.

16 La transmission des erreurs se poursuit – et se multiplie – aujourd'hui par l'Internet, par exemple sur les sites suivants : <http://nominis.cef.fr/contenus/saint/6595/Saint-Vaize.html> (correction proposée) <http://projetbabel.org/poitevin-saintongeais/prenom.php?q=v&c=list>

17 A cet égard, on peut observer que Grégoire de Tours ne mentionne pas saint Vaize alors que, apparemment bon connaisseur de l'Eglise saintonne, il nomme Martin, homonyme et disciple de Martin de Tours, Trojan et bien évidemment Eutrope, ce dernier dans *In Gloria Confessorum*, 56. Sur toute la problématique entourant les débuts de l'Eglise à Saintes, voir les articles de M. l'abbé P. DELAGE, facilement accessibles sur le site *Caritas Patrum*.

18 Le fonds de l'abbaye de Celles, dont dépendait Saint-Vaize, périt en 1805 dans l'incendie de la bibliothèque de Niort, puis la bibliothèque de Saintes s'embrasa en 1871, faisant disparaître les documents municipaux, les cartulaires et de nombreux manuscrits.

La *Vita* de saint Vaize fait partie de ces nombreuses et très anciennes vies de saints à intention édifiante, souvent anonymes et stéréotypées. Elle serait, sous toutes réserves, à dater de *ca* 701. En voici le texte, établi par les Bollandistes sur des copies tardives<sup>19</sup>.

« En ce temps-là, une époque où l'hérésie arienne agitait les nations gothes et qu'elle avait infesté de sa perfidie la terre des Gaules, il y avait un homme pétri de religion, dans le canton de Saintes, nommé Vassius, né dans une famille sénatoriale. Ses parents étaient de grande noblesse et ils lui laissèrent d'importantes richesses en or, en argent et sous d'autres formes en quantité innombrable. Cet homme, étant entré dans une église, entendit développer l'enseignement apostolique selon lequel les riches sont induits en tentations et tombent dans les pièges du Diable. Alors, entrant en lui-même, cet homme qui n'était pas sourd à ce qu'il avait entendu, comprenant dans son cœur ce que gagnait un dévot rempli de la grâce céleste, il retourna chez lui et, en bienheureux, il se mit à distribuer tous ses biens aux pauvres et à libérer tous ses esclaves, se livrant tout entier au culte divin puis, illuminé de la lumière céleste, il pria en faveur du peuple.

A la même époque, un de ses voisins, du nom de Proculus, fit venir ses fils dont l'un se nommait Naumancius. S'adressant à ce dernier, il lui dit : "J'ai entendu parler de ton légataire Vassius parce que, dans sa stupidité, il donnerait tout son bien aux pauvres et ne te laisserait rien à toi qui es son héritier ; déjà il ne reste qu'une seule terre où il semble demeurer". Le fils répond : "Si tu veux, j'irai chasser Vassius de l'héritage de mes parents". Proculus approuva ce discours. Selon la volonté de son père, Naumancius se rendit auprès du serviteur de Dieu et lui dit avec hypocrisie : "Mon frère Vassius, ne dois-tu pas être mon légataire ?" Et il lui reprocha à hauts cris de vendre ce qui lui appartenait à travers les cantons. L'homme de Dieu lui répondit : "Fais ce que tu veux de l'héritage de tes pères : en ce qui me concerne, je ferai le Roi céleste héritier de mon héritage". L'autre alors répondit : "J'ai pour moi la loi et, au nom de la loi, en ce jour, je te chasse de l'héritage de mes pères." Et, dans sa colère, Naumancius le jeta hors de sa maison avec des coups et injures.

Or, cette perfidie une fois accomplie, Vassius, confiant dans le Seigneur, se rendit auprès du roi des Goths, Alaric, qui, à cette époque, régnait sur l'Aquitaine. Il lui fit connaître toutes les injustices qu'il avait subies de la part de Proculus et de son fils. Le roi l'écouta avec une oreille bienveillante parce que Dieu le protégeait en tout lieu. Il s'emporta vivement et ordonne à son secrétaire de rédiger en hâte une lettre qu'il remit à Vassius, lui recommandant de la porter à Proculus afin que celui-ci lui rendît tout son héritage. Le roi ajouta, s'adressant au bienheureux : "Je jure par mon Seigneur que si tout ne t'est pas rendu par Proculus, selon les termes de ce rescrit, et que si tu comparais de nouveau en ma présence pour cette raison, c'est moi qui, dans ma colère, tirerai vengeance des injustices qu'on t'a faites, en envoyant mes serviteurs qui le tueront et te restitueront tous tes biens." Après cette entrevue, l'homme de Dieu Vassius quitta le roi, se rendit auprès de Proculus et lui montra la lettre du roi. En ayant pris connaissance et en proie à l'excès de sa méchanceté, Proculus dit à Vassius : "A cause de toi, nous avons gagné l'hostilité du roi ; eh bien, moi, je vais faire en sorte que tu n'aies plus à dénoncer nos actions au roi." Alors, l'homme de Dieu Vassius, pénétré du Saint-Esprit, dit : "Je ne suis pas sorcier, comme tu

<sup>19</sup> *Acta Sanctorum*, 16 April., p. 424-425, d'après Godefroid HENSCHENS qui s'appuie, vers 1660, sur trois manuscrits du XVe s. : deux d'Utrecht, la Chartreuse (1425) et Saint-Sauveur, et un de Boëdeken (1459). C'est la traduction par Mme Berthout et M. Brochard qui est reproduite ici. Pour consulter le texte en latin : <http://archive.org/stream/actasanctorum11unse#page/n517/mode/2up>

l'affirmes, mais j'ai toujours et de tout cœur choisi Jésus-Christ pour mon Seigneur ; mais toi et tes fils, comme des loups ravisseurs, vous vous êtes emparés de mon héritage."

A ces propos, le tyran Proculus répondit : "Si ce maître sot reste encore sous mes yeux, il nous plongera tous dans la fureur." Alors, il ordonna à ses serviteurs de le lier et de le suspendre pour le livrer aux tourments en plaçant sur ses flancs des torches enflammées. Mais l'homme de Dieu, confiant dans le Seigneur, supporta avec patience tout ce qui lui avait été infligé ; il était en effet rempli du Saint-Esprit. Alors, pris de fureur dans l'excès de sa méchanceté, Proculus fit venir son fils Naumantius et lui dit : "Que te semble de cet homme sur qui les tourments n'ont pas d'effet ?" Naumantius répondit : "Mon avis est que tu ailles lui demander pardon pour qu'il m'accorde sa bienveillance et tu lui diras que je lui rendrai toutes ses terres demain." Alors, dans la profonde iniquité de leur cœur, ils conçurent un projet inique : au moment où ils auraient dû lui rendre sa terre, ils le tueraient."

Le Diable ayant mis de tels sentiments dans le cœur de Naumantius, celui-ci alla trouver l'homme de Dieu, qui était enfermé dans la prison, et lui fit connaître tout ce que son père lui avait ordonné. Alors le bienheureux Vassius lui répondit : "Je rends grâce à mon Dieu de ce que le bien que tu me promets de me rendre, je ne le garderai que peu de temps en cette vie mais que j'en serai possesseur pour l'éternité. Aujourd'hui, en effet, ma propriété est peu de chose car je n'ai pas de quoi te rendre (ce qui te revient). Cependant je ne doute pas de la miséricorde de Dieu. Je viendrai donc demain et je te remettrai ce qui te revient pour le champ que tu vas me rendre." Or, le lendemain, ils vinrent au champ et Vassius, le saint homme de Dieu, s'agenouilla devant Naumantius et lui dit : "Rends-moi mon champ sans fin pour que j'en aie la possession éternelle." Alors, dans son extrême iniquité, Naumantius tira son épée et lui coupa la tête ; ce que voyant, tous s'écrièrent : " Ô bienheureux en qui résidait perpétuellement le Saint-Esprit et qui en échange de choses périssables a reçu le royaume éternel."

Prenant aussitôt la parole, l'impie Naumantius ordonna à ses esclaves de prendre le corps et de le jeter dans un endroit retiré où nul homme ne pourrait le trouver. Alors ses serviteurs prirent le saint corps et le portèrent de la neuvième heure jusqu'au lever du jour ; alors, au matin, complètement épuisés, ils s'aperçurent qu'ils étaient toujours à l'endroit même où ils avaient pris le corps du bienheureux saint. L'un d'eux dit : "Que ferons-nous, puisque nous ne pouvons ni rester sur place ni cheminer ; est le chemin que nous avons parcouru ?" Et ils se dirent mutuellement : "Vraiment cet homme était le serviteur de Dieu." Laissant son corps, ils retournèrent auprès de Naumantius. Or, quand il les vit, il se réjouit et leur dit : "Qu'avez-vous fait ?" En réponse, ils dirent : "Nous avons marché en rond pendant toute la nuit et nous n'avons pas pu parcourir le moindre chemin ; nous l'avons donc déposé au même endroit où nous l'avons pris." Or, le malheureux Naumantius fut pris de colère : "Après cela, dit-il, c'est moi qui irai, je ferai un grand feu et je ferai brûler le corps sur place." Parti sur le champ pour brûler le corps, le malheureux Naumantius, en s'arrêtant, dit à ses esclaves, par dérision envers le bienheureux : "Où est Vassius ? Pourquoi n'est-il pas venu ? Il a dit, en effet : je te rendrai ce qui t'appartient après ton dîner." Alors le malheureux, pris d'une vaine joie, dans un dernier éclat de rire se vida par le fondement de tous ses intérieurs sur la fosse d'aisance même, de sorte que le châtement suivit immédiatement le crime et que celui qui se réjouissait au monde et s'était emparé du bien d'autrui perdit misérablement ses propres biens avec la vie par

le jugement de Dieu. Ainsi, tous sauraient qu'il avait été tué d'une mort cruelle celui qui avait tué un tel homme et qu'il était livré pour l'éternité aux tourments mérités de la Géhenne.

Il y avait enfin à cette époque un homme noble et pieux nommé Franco qui plaça le corps du précieux martyr dans des linges avec grand soin, le déposa sur le bord de la Charente, près de la voie publique, dans un tombeau, en chantant des hymnes de louanges et lui fit le tumulus qui convenait. Après un long temps, les mérites du saint homme et le bruit de sa vertu attiraient des foules vers son tombeau et quiconque atteint de quelque maladie que ce fût était bientôt guéri. Alors, mis au courant, le prêtre qui avait reçu du roi des Francs un évêché chez les Santons, considérant les nombreux miracles que Dieu montrait là, tint avec les citoyens une assemblée. Ils passèrent la nuit entière à louer Dieu, consacrèrent une église au-dessus du corps même du saint, y instituèrent une abbaye avec des moines et jusqu'à ce jour le Seigneur, par l'intermédiaire de son serviteur, y opère bien des miracles, ce Dieu qui vit et règne dans les siècles des siècles. »

S'inspirant des Bollandistes, les moines mauristes qui commencent l'*Histoire Littéraire* [sic] de la France<sup>20</sup> écrivent, en manifestant déjà un sens critique assuré :

« On peut, ce semble, rapporter vers le même temps ceux de s. Vaize, qui souffrit le martyr [sic] en Saintonge du temps d'Alaric, ou à la fin du Ve siècle, ou au commencement du VIe. Les continuateurs de Bollandus nous les ont donnés sur trois mss. au seizième d'Avril, avec des éclaircissements convenables. La pièce n'est pas fort importante, & paroît faite sur le modèle des anciens actes de Martyrs. On juge par-là et par quelques autres endroits, que son Auteur n'étoit pas ignorant. Son style est fort simple, mais moins barbare que celui de beaucoup d'autres écrits du même temps ; & l'on y découvre divers traits de naïveté & de bonne foi. L'on y apperçoit aussi d'autres qui font comprendre que ces actes sont postérieurs de près de deux siècles au martyre du Saint. Ils font mention d'un Francon, Evêque de Saintes, qui ne se trouve point dans le catalogue des Prélats qui ont gouverné cette église ».

Quelques décennies plus tard, le jésuite Longueval résume ainsi, à son tour, la vie de saint Vaize<sup>21</sup> :

« Quoiqu'Alaric n'ait pas fait de Martyrs, il y en eut sous son règne. L'avarice arma contre saint Vaize ses propres parens, & les rendit ses persécuteurs & ses bourreaux. Vaize étoit un homme de qualité du territoire de Saintes, qui avoit de grands biens & qui croyoit n'en pouvoir faire un meilleur usage, que de les distribuer aux pauvres. Mais ses proches ne lui pardonnèrent pas ses pieuses libéralités ; & Procule son héritier lui en fit des reproches. « Il répondit : je vous laisse la liberté de disposer de vôtre bien. Pourquoi trouvez-vous mauvais que je fasse du mien ce que je juge à propos ? » Une si sage réponse ne servit qu'à irriter la plus injuste des passions. Procule chassa Vaize d'une terre qui lui restoit. Celui-ci eut recours à Alaric ; & ce prince donna des ordres pour la lui faire restituer. Mais un des enfans de Procule se laissant aller à toutes les fureurs d'une avarice qui se voit frustrée de sa proie, fit

---

20 T. 4, Paris, 1738, p. 38 et 614.

21 J. LONGUEVAL (S.J.), *Histoire de l'Eglise gallicane*, t. 2, Paris, 1763, p. 391-392, auquel se réfère HENRION (baron), *Histoire ecclésiastique...*, Paris : Migne, t. 16, 1860, p. VI et col. 610.

souffrir à Vaize une mort cruelle ; & lui procura ainsi un héritage plus précieux que celui qu'il lui enlevait. Saint Vaize est honoré comme Martyr le 16. d'Avril ».

Les Petits Bollandistes<sup>22</sup> donneront plus tard encore une version très développée - et romancée - de la vie du saint qui reprend l'article de la *Biographie saintongeaise* de Rainquet<sup>23</sup> et des notes locales de l'abbé Th. Grasilier, aumônier du Carmel de Saintes<sup>24</sup>. En voici le texte que l'on pourra comparer avec les *Acta Sanctorum*.

#### SAINT VAISE, DE SAINTES, MARTYR (490)

« Au V<sup>e</sup> siècle, les Visigoths dictaient des lois au beau pays de Saintonge. Alaric, leur roi, ayant conquis l'Espagne, étendit non-seulement son pouvoir sur la Péninsule ibérique, mais encore sur une grande partie des provinces de l'Est et du Midi de la Gaule. Sous ce sceptre de fer vivait saint Vaize, issu d'une famille patricienne de Saintonge<sup>25</sup>. Ses parents, qu'il perdit de bonne heure, lui laissèrent des biens considérables, situés près de Saintes, sur les riants coteaux qui forment, au nord de cette ville, la rive droite de la Charente. Un jour, aux pieds des autels qu'il fréquentait souvent, le pieux jeune homme entendit cette voix d'en haut : «N'aimez point le monde ni les choses du monde, parce que celui qui en fait l'objet de sa dilection ne possède point la charité divine»<sup>26</sup>. Dès lors, suivant pas à pas les lois austères de l'Evangile, il distribuait aux pauvres la majeure partie de ses biens, et soulageait les esclaves et les captifs. Quelques-uns de ses proches, qui déjà se considéraient comme ses héritiers, lui firent à cet égard des représentations auxquelles le Saint répondit comme il le devait faire. « Je ne vous conteste point, leur dit-il, le droit de disposer à votre gré de ce qui vous appartient, pourquoi n'userai-je pas moi-même d'une semblable liberté, surtout envers le roi des cieux ? » Cette réponse exaspéra les parents avides de saint Vaise.

L'un d'eux, nommé Proculus, ayant appelé son fils Namantius, lui représenta que, par ses folles libéralités, Vaise le privait d'un héritage sur lequel il avait des droits. Alors, sous l'inspiration de la cupidité la plus désordonnée, le jeune homme s'arma d'un bâton et chassa brutalement le héros de la charité chrétienne de la maison de campagne qu'il habitait. Celui-ci eut, dans cette pénible extrémité, recours à Alaric, qui donna l'ordre de rétablir le Saint dans son patrimoine. « Je jure par mon Dieu, dit

22 *Vies des saints*, T. IV, du 26 mars au 23 avril / d'après les Bollandistes, le père Giry, Surius... ; par Mgr Paul Guérin, Paris, 1876, p. 445-446.

23 P.-D. RAINQUET, *op.cit.* Cet auteur, bien connu de l'érudition, doit toujours être abordé avec le plus grand discernement.

24 Ces notes n'ont pu contribuer qu'indirectement au texte, emprunté à Rainquet.

25 Les textes sont muets sur la formation de Vasius. Selon le poète Ausone, les écoles publiques de Saintes jouissaient alors d'une grande renommée. Les vies des saints Vivien et Trojan présentent une école épiscopale très florissante, au moins jusqu'à la domination wisigothique. Il est probable que l'aristocratie locale, qu'elle soit fidèle à Rome ou à l'orthodoxie catholique, a pu opter pour l'une ou l'autre formation.

26 1 Jean, II - 15 et 1 Timothée, VI - 9. Les autres allusions ou références implicites à l'Écriture que le texte contient ne seront pas relevées ici. Comme dans la plupart des textes de ce genre, le récit conforme le martyr au Christ dans ses attitudes, ses gestes et ses paroles.



le barbare, que si Proculus ne te remet tous tes biens, je tirerai dans ma colère une terrible vengeance des outrages qui te sont faits ». Ce prince, quoique rangé parmi les conquérants que l'histoire nomme les fléaux de Dieu, eut pourtant des notions de justice et de droit. Il rendit plusieurs décrets qu'il classa dans un recueil en partie extrait, il est vrai, des lois théodosiennes, et qui porte le nom de Code Alaric<sup>27</sup>.

Vaise, rentré à Saintes, communiqua à Proculus les ordres du roi. « Il demeure avéré, dit ce dernier, que tu t'efforces d'attirer sur ma tête la colère d'Alaric je saurai bien t'empêcher d'en agir ainsi dans la suite ». Alors il ordonna à ses subordonnés de charger de chaînes le serviteur de Dieu, de le suspendre à un poteau et de l'accabler de mauvais traitements. On lui appliqua sur les côtés des torches enflammées mais l'homme de Dieu endura ces persécutions avec une grande patience et une sainte résignation. « Que penser, dit Proculus à son fils, d'un homme sur qui les tourments font une si faible impression ? ». « J'estime, répondit l'hypocrite Namantius, qu'il convient de lui pardonner ses torts et de lui rendre tous ses biens ». Ils feignirent de le mettre en liberté et arrêtèrent de venir ensemble le lendemain comme pour le rétablir dans la jouissance de son patrimoine mais en réalité pour le faire mourir. Lorsque, le lendemain, saint Vaise les vit venir, il pénétra de suite leurs noirs desseins. Se mettant à genoux, il leva les yeux au ciel et dit à Namantius : « Viens me procurer l'héritage que je dois posséder à jamais dans le royaume céleste ». A ces mots, l'indigne persécuteur tira son glaive, dont il trancha la tête du Saint. C'était le 15 mai<sup>28</sup>, vers l'an 490. Puis il commanda à ses suppôts de porter le corps du jeune martyr dans un lieu retiré et de le dérober ainsi à la vue des hommes. Mais par une permission divine, il se fit qu'après avoir péniblement porté le saint corps depuis la neuvième heure du jour jusqu'au lendemain matin, les gens de Proculus se retrouvèrent au lieu même où ils avaient pris le corps du martyr.

Namantius, instruit du prodige, s'avisa de faire jeter dans les flammes les restes de saint Vaise, en insultant à sa mémoire par une invocation impie. Dans l'excès de sa folle joie et au milieu de ses rires indécents, le malheureux homicide fut atteint d'une poignante douleur d'entrailles, et expira au milieu d'affreuses tortures, répandant de toutes parts une exécration puanteur<sup>29</sup>. Un pieux chrétien de la contrée, nommé Francus<sup>30</sup>, enveloppa dans un suaire les os du martyr et les déposa dans un tombeau qu'il fit édifier sur les rives de la Charente, et non loin de la voie romaine de Saintes à Nantes...

---

27 Ce n'est pas ici le lieu d'aborder le phénomène de mythification dont le roi des Wisigoths Alaric II fut l'objet et dont la toponymie comme le légendaire régional témoignent encore.

28 Lire « 16 avril », date donnée dans la suite du texte. Il s'agit sans aucun doute d'une inattention, la notice étant rangée par les auteurs à sa place normale. On ne voit d'ailleurs pas pourquoi une autre date que le *dies natalis* du martyr aurait pu être proposée pour sa fête.

29 Ce *topos* montrant les ennemis d'un saint frappés de dysenterie se retrouve, par exemple, dans la vie de saint Hilaire de Poitiers.

30 On lit ailleurs (voir p. 4) Franco. Le nom rappelle celui de Francaire (*Francaarius* ou, rarement, *Franconius*), père de saint Porchaire selon la légende. Simple coïncidence ? X. BARBIER DE MONTAULT, *Actes de saint Francaire, confesseur*, dans *Répertoire archéologique de l'Anjou*, 1863, p. 456.

### 3 – APRÈS LA MORT DE SAINT VAIZE

... Les nombreux miracles qui s'opérèrent dès lors à ce tombeau<sup>31</sup> décidèrent saint Pallais, évêque de Saintes, à bâtir en 589<sup>32</sup> une chapelle et un monastère dans l'endroit même où reposaient les reliques du martyr et à deux lieues environ de la ville de Saintes<sup>33</sup>. Attirés par la sainteté du lieu, plusieurs chrétiens s'empressèrent de venir se loger à l'ombre du moultier et jetèrent ainsi vers la fin du VI<sup>e</sup> siècle, les fondements du bourg de Saint-Vaise, que l'on voit encore aujourd'hui entre Saintes et Taillebourg, sur la rive droite de la Charente<sup>34</sup>.

Le monastère, élevé par saint Pallais<sup>35</sup>, devint, au XII<sup>e</sup> siècle, un prieuré de chanoines<sup>36</sup> qui fut annexé depuis à l'abbaye de Celles, en Poitou<sup>37</sup>. Le prieur-curé était seigneur temporel de la paroisse. Les Huguenots ruinèrent tout, vers la fin du

31 BRIAND, op. cit. : « Le saint pontife [Pallais] avait également fondé le moultier de Saint-Vaise. Quoique Alaric, ... [reprise du texte de Longueval] Quoi qu'en dise M. Massiou, le tombeau de saint Vaize fut illustré de prodiges ignorés des sophistes mais que Dieu, dans sa toute puissance, se plaît à multiplier en faveur d'une foi vive et d'une prière humble et fervente».

32 GRASILIER, op. cit., affirme que l'évêque Pallais constata la sainteté de Vaise et érigea un oratoire sur le lieu où reposaient ses reliques puis, un peu plus au nord, fonda un monastère. Sa localisation des différents bâtiments semble confuse. *Mémoires de la Société de statistique des Deux-Sèvres*, 1843-1844, p. 246 : mention de l'évêque Palladius (Pallais) à l'origine du monastère mais en 587. BARTHE et TEXIER, scrutant des textes qu'il faut inlassablement considérer comme incertains, s'accordent sur 511 pour la béatification. Partant d'un détail donné par les Bollandistes, ils remarquent que, des quatre prédécesseurs de saint Pallais II, en remontant jusqu'à saint Trojan, Pierre Ier (511-512) et Emier (559-573) sont les seuls dont la nomination serait due à un roi franc : *Bulletin religieux*, 4 juillet 1923.

33 BRIAND, op. cit. (en note) : *Palladius duabus circiter leucis a civitate episcopali conditit monasterium a Carantonem fluvium, in honorem S. Vasii martyris, haud procul a Taleburgo* (Gall. Christ. Eccl. Sanct., t. 2, p. 1059)

34 Les assertions concernant la période comprise entre le VI<sup>e</sup> et le IX<sup>e</sup> s. (personnel de l'établissement, fortification ...) sont invérifiables dans l'état actuel des connaissances. On n'en sait pas plus sur un possible pillage en 864-865 par les Vikings dont le célèbre Siegfried, loin d'être un personnage légendaire, aurait été l'un des chefs. Des fouilles subaquatiques menées dans le lit de la Charente et qui se poursuivent aujourd'hui à Taillebourg ont en tout cas mis en évidence une occupation par les Vikings.

35 Le monastère (dit « abbaye » dans *Romains et barbares entre Loire et Gironde: IV<sup>e</sup>-Xe siècles* : catalogue de l'exposition, Musée Sainte-Croix de Poitiers, 1990) resta probablement un certain temps sous la juridiction épiscopale. Après son introduction en France par saint Maur (545), la Règle de saint Benoît s'imposa peu à peu jusqu'à se généraliser à partir de saint Grégoire le Grand (concile de Rome - 595).

36 Le duc d'Aquitaine Guillaume X en fut à l'origine. Avant sa mort en 1137, il dota les anciens monastères et en érigea de nouveaux. Les chanoines réguliers de Saint-Augustin bénéficièrent tout particulièrement de ses libéralités. En 1135, outre celui des Gonds, le prieuré de Saint-Vaise fut fondé, construit suivant un plan bénédictin classique. Nous connaissons les noms de plusieurs prieurs : Guy Boeuf (1361), Guillaume de Vaumoreau (1442), Robert de Valée (1480), Jean Moreau (1539), Charles Relyon (1563)...

37 Celles-sur-Belle, Deux-Sèvres. Le seigneur de Taillebourg ne prétendait sur Saint-Vaise, enclavé dans sa chàtellenie, que l'hommage pour quelques bâtiments, hébergements, dimeries etc. et la terre de Rochefollet : *Répertoire des titres de Taillebourg*.

XVI<sup>e</sup> siècle<sup>38</sup>. Il ne reste plus que l'abside de la chapelle isolée au milieu des champs. Elle pouvait avoir au plus trente pas de longueur. Au XVII<sup>e</sup> siècle, les bâtiments du prieuré ont été relevés, et la chapelle convenablement restaurée<sup>39</sup>. Elle a été mise dans l'état où on la voit aujourd'hui par un de ces Vandales dont on devrait stigmatiser les noms<sup>40</sup>.

Après avoir arraché les lierres et déraciné les arbres qui complétaient le tableau offert par cette ruine vénérable, il porta un pic sacrilège sur les blocs les plus entiers et les sculptures les mieux conservées, et cela pour faire du pilon, comme si ce sol pierreux n'en était pas déjà surabondamment pourvu. Les possesseurs actuels de la chapelle, après avoir longtemps conservé ce sanctuaire, sinon au culte, du moins à la vénération des fidèles, en ont fait, en 1872, le tombeau de leur famille<sup>41</sup>. On y remarque un arbre, le seul qui croisse en cet endroit. On le dit planté par le dernier prieur, en 1789<sup>42</sup>, pour marquer le lieu où l'on présume que reposent encore les restes de saint Vaise.

D'autres prétendent que ses reliques ont été profanées et jetées à la rivière par les protestants. La question n'a jamais été éclaircie, et ce mystère n'est pas un des moindres attraits qu'offre ce lieu sacré.

Outre la paroisse de Saint-Vaise, celle de Granzay<sup>43</sup>, qui était aussi du diocèse de Saintes, fut également placée sous le même vocable<sup>44</sup>.

---

38 Rien n'est moins sûr. HILLAIRET, op. cit. : « ... le 9 juin 1569, en exécution de la décision prise par les princes confédérés du Poitou, dont la Trémoille fait partie, ayant marié sa fille au prince de Condé, le prieuré de Saint-Vaize fut vendu au profit de la "caisse noire" du parti huguenot. Il n'est dit nulle part qu'il y ait eu ruine violente ; la prise de Taillebourg par le sieur de Romegoux, en 1562, ne fut qu'une surprise sans conséquence ni lendemain. Aucun écrivain du temps, aucun procès-verbal de plaintes ne mentionne Saint-Vaize parmi les maisons religieuses. Le plus vraisemblable est que, tombé en commende quelque trente ans auparavant, la vie religieuse en ait disparu à cette époque et le bâtiment considéré comme une ferme de la maison de Taillebourg fut vendu par elle au profit de la "cause". »

39 C. BARBIER, *L'épitaphe de François du Breuil, prieur de Saint-Vaize*, pro manuscripto, 2016 (consultable sur le site communal) et *Recueil...*, 1935, op. cit. Entre le prieuré primitif et le logis fut aménagé un oratoire où une peinture murale figure saint Vaize au pied de la croix. Elle fut endommagée par la poutraison quand la chapelle est devenue une servitude. Des ouvertures médiévales montrent que le bâtiment n'a pas été élevé *ex nihilo*. F. du Breuil a fermé par un mur la partie encore acceptable et fait démolir le reste dont ne subsiste qu'un amas de pierres.

40 Vers 1920, cependant, la charpente existait encore : BEAULIEU, op. cit.

41 Inhumation vers 1866 de Mme Perrineau. Témoignage de la veuve Février, née Loiseau, *Recueil ...*, 1935, op. cit., p. XII

42 Il s'agirait alors de Louis Jullien, prieur-curé résidant, qui eut dans ses fonctions une longévité exceptionnelle. Il apparaît au début de l'année 1733 et signera pour la dernière fois le 3 mai 1791.

43 Com. de Granzay-Gript, près de Niort (Deux-Sèvres), aujourd'hui diocèse de Poitiers. Un prieuré dépendant de Saint-Liguairie prit le vocable de Saint-Vaize. Cette situation dura de 1200 à 1568. Les troupes protestantes ravagèrent alors toute la contrée, si bien qu'après leur passage seule l'église du prieuré restait debout. De la Réforme à la Révolution, Saint-Vaize de Granzay ne cessa d'appartenir au diocèse de Saintes.

Une église avait encore été érigée en l'honneur de notre saint Martyr, sur une colline au S.O. de Notre-Dame de Niort, dans un lieu où se fixa une colonie de Normands que baptisa un évêque de Saintes<sup>45</sup>. Cette église relevait de l'abbaye de Saint-Jean d'Angély.

On voit, par une charte conservée par Dom Fonteneau, que cette église, avec ses dépendances, se trouva renfermée dans l'enceinte de la citadelle construite en 940. Elle fut cédée, en 1096, à l'abbaye de Charroux. Les comtes de Poitou, ducs d'Aquitaine, et, après eux, nos rois de France, comme on le voit par des titres de 1350, y signalèrent leur piété envers saint Vaise, par des fondations de messes. Après la ruine de cette église, le service divin et les fondations furent transférés dans celle de Saint-Gaudens et, en dernier lieu, à Notre-Dame de Niort, où les messes se célébraient encore en 1789.

La mémoire de saint Vaise était également honorée à la chartreuse d'Utrecht et à l'abbaye des chanoines réguliers de Bodek, au diocèse de Paderborn<sup>46</sup>. Comment est parvenue dans ces contrées lointaines la dévotion à notre saint Martyr ? L'origine de ce fait, si elle était connue, nous reporterait, peut-être, au temps où Louis le Débonnaire devait résider périodiquement, tous les quatre ans, dans le château de Saint-Jean d'Angély, en Saintonge, peu distant de Saint-Vaise. La fête de ce Martyr se célèbre de nos jours, aux diocèses de la Rochelle et de Saintes réunis, le 16 du mois d'avril<sup>47</sup> ; il en était de même autrefois dans le monastère de Saint-Jean-d'Angély<sup>48</sup>. »

Aujourd'hui, le site est partagé entre deux propriétés privées. La plus petite, sur laquelle fut construite l'habitation mentionnée au début de cette notice, conserve les vestiges de l'établissement primitif. La plus étendue comprend la maison du prieur restaurée, agrandie et

---

44 Par ailleurs, une église Saint-Vaize de Saintes aurait pris ensuite le vocable de Saint-Palais : L. AUDIAT, *Les églises de Saintes avant le XIe siècle*, dans *Revue de Saintonge*, 1891.

45 D'après HILLAIRET, op. cit., l'évêque de Saintes, saint Mathan (887), réussit à convertir et à fixer une colonie de Vikings, formant ainsi la paroisse rurale de Saint-Vaize-sur-Sèvre. Guillaume dit Tête-d'Étoupe (963), comte de Poitiers, ayant dû, pour bâtir l'enceinte fortifiée, empiéter sur le terrain appartenant à l'Église, fonda en compensation une messe à perpétuité pour sa dynastie en l'honneur de saint Vaize. La paroisse passa sous la juridiction des évêques de Poitiers. La municipalité niortaise donna par la suite le nom de Saint-Vaize à un hôtel qui accueillait les hôtes de marque de 1620 à 1792. Voir également H. CLOUZOT, *Cens et rentes dus au compte de Poitiers à Niort au XIIIe siècle*, Paris-Niort, 1904, p. 25 et suiv., repris dans *Mém. Soc. des antiquaires de l'Ouest*, 1904, passim. Un acte du 26 mai 1499 indique que le maire est patron de la chapelle Saint-Vaize : Manuscrits de dom Fonteneau conservés à la bibliothèque de Poitiers, t. 20, p. 289.

46 Le monastère de Boedeken était situé dans la province de Westphalie. Fondé en 817 par saint Menoux, il fut d'abord habité par des moniales bénédictines. Puis, le 17 juillet 1409, les chanoines réguliers de Saint-Augustin achetèrent les droits. Le prieur Arnold de Holte ordonna la rédaction du *Légendier* où se trouve l'histoire de saint Vaize.

47 Le culte semble réapparaître vers 1560. Pour l'*Ordo* diocésain : <http://www.catholique-larochele.ccf.fr/Calendrier-liturgique-diocesain>.

48 La grande abbaye de Saint-Jean-d'Angély fut initialement placée sous le vocable de saint Vaize, secondairement à celui de la Vierge, avant l'arrivée de la relique insigne qui lui fit prendre celui de Saint-Jean-Baptiste. Saint Vaize restera au *Propre* de l'abbaye jusqu'à la Révolution.

transformée, ses vastes terres, bâtiments, dépendances et jardins. Pas de sondages archéologiques, pas d'étude approfondie du bâti, modification de la topographie par la construction de la voie ferrée sous le Second Empire, dégradation de certains aménagements modernes ... tout concourt à laisser encore obscure sa chronologie détaillée<sup>49</sup>.

Le culte de saint Vaize n'a pas vraiment perduré dans sa paroisse charentaise, aujourd'hui la seule sous son patronage, même si quelques allusions laissent entendre que des dévotions populaires ont pu jusqu'au XIXe s. conduire vers les ruines. L'absence de prêtre résidant - Saint-Vaize étant desservie par le curé de Bussac - n'a évidemment pas favorisé le dynamisme de la paroisse.

Dans l'église, occupant la baie d'axe aujourd'hui obturée, une statue du XIXe s., en plâtre moulé de série et repeinte uniformément en gris soutenu, est censée représenter le titulaire. Dans sa main droite, le personnage tient une épée à quillons qui peut représenter, dans une très libre interprétation, le glaive de son supplice. Peut-être tenait-il dans sa main gauche la palme des martyrs. Il serait assez étonnant qu'un fabricant ait pu produire un Saint Vaize original : sa commercialisation se serait forcément limitée à quelques unités et il n'aurait sans doute jamais rentabilisé son investissement<sup>50</sup>.

Dans le décor peint de l'abside, deux inscriptions, également du XIXe s., exaltent la générosité du saint. Des tableaux ornaient jadis la nef et un seul est aujourd'hui conservé dans les locaux de la mairie. Peut-être faut-il reconnaître saint Vaize dans ce personnage nimbé au centre d'une scène pastorale ?<sup>51</sup> Une photographie, enfin, montre que deux bannières de procession - malheureusement disparues - se voyaient dans le chœur au début du XXe s. Sur celle disposée côté évangile, on distingue, dans un médaillon peint appliqué sur le tissu, un personnage tenant une palme, probablement saint Vaize.

Il reste bien difficile de savoir précisément qui était saint Vaize. Les sources les plus anciennes sont minces, les reliques et les archives ont disparu, la diffusion de son culte, peu vivace, a été relativement limitée en dépit d'une excursion vers l'Allemagne dont l'explication demeure brumeuse. Seule l'archéologie atteste d'une forte attention portée très précocement au site du prieuré. Centrée sur le problème - brûlant et plus que jamais d'actualité - des richesses et de leur partage, la vie du saint martyr invite encore, en tout cas, à la réflexion sur le monde d'aujourd'hui.

Christian BARBIER

---

49 Je n'ai pas eu l'occasion de consulter A. BROCHARD, *Le prieuré de Saint-Vaize* (mentionné en 1990, ne figure pas dans les catalogues).

50 On observe fréquemment, par exemple, que les fabricants réalisent un ou deux modèles qui peuvent correspondre à n'importe quel saint évêque. Ils ajoutent ensuite une inscription peinte pour personnaliser la statue.

51 Cette huile sur toile anonyme du XIXe s. est en très mauvais état : le support, la couche picturale et le cadre doré sont fortement endommagés. Dans un paysage rural, l'homme, près d'un petit troupeau, tient une brebis par une longe. Il lève les yeux vers le ciel mais aucun attribut ne permet de formellement l'identifier.

janvier 2018